



Compte-rendu de la réunion du Département Production/Réalisation du 03 Juin 2020

1. Présentation du guide et commentaires des points les plus notables (p.2)
2. Restitution des consultations zoom menées par l'AFAR, l'ADP et l'AFR (p. 2)
3. Préparation de la suite : fiches pratiques de la CCHST Cinéma (p. 3)
4. Conclusion (p.4)

Au programme de cette réunion : présentation du guide sanitaire « socle commun » (cinéma et TV) réalisé au sein des CCHSCT Cinéma et Audiovisuel et commentaires des points les plus notables, restitution des consultations menées par l'AFAR, l'ADP et l'AFR (groupe de travail mené par Laure Monrréal) sur la préparation et le tournage en temps de Covid, partage des travaux des groupes Image et Post Prod, préparation de la suite et questions diverses.

La réunion démarre par un résumé de la réunion précédente par Pascal Metge.



1. Présentation du guide CCHSCT et commentaires des points les plus notables

Le guide mis en place au sein des CCHSCT Cinéma et Audiovisuel a été validé par les partenaires sociaux. Le document, en attente de la validation du ministère du travail et de la santé, a été mis en ligne sur le site du CCHSCT. Il reprend les grandes lignes du protocole national de déconfinement mis en place par le Ministère du Travail et prend en compte les spécificités de chaque filière notamment les comédiens et figurants, dont les conditions de travail sont particulières puisqu'ils ne peuvent pas porter de masques. Le guide imagine comment s'affranchir ponctuellement de la contrainte des gestes barrières. Parallèlement, le CCHSCT voudrait se munir de fiches pratiques pour lesquelles la CST a notamment été sollicitée. Le chantier des fiches reste à construire, Didier Carton se propose de faire un travail éditorial dessus. Françoise Noyon explique que le département Image de la CST a travaillé avec toutes les associations d'image pour faire leurs propres fiches pratiques. En a découlé une réunion dont le compte-rendu a été envoyé à tous les participants. La CST attend le retour de l'AFC pour refaire une réunion.

2. Restitution des consultations zoom menées par l'AFAR, l'ADP et l'AFR

Plusieurs groupes se sont constitués pour travailler sur des problématiques inhérentes à leurs corps de métiers. Laure Monrréal et Ali Cherkaoui de l'AFAR ont organisé un certain nombre de consultations avec des associations professionnelles (AFAR, ADP, AFR, mais aussi les associations de costumes, cascades, AFC, le groupe 25 images, la SRF, etc.) pour évoquer les évolutions de conditions de tournages et de plan de travail. Laure détaille le planning de ces différentes consultations et les associations qui y ont participé. C'est la première fois que des consultations ont pu réunir autant d'associations de professionnels. Elles leur ont permis d'apprendre les uns des autres, de partager leurs questionnements et d'avancer sur un certain nombre de problématiques dont la nécessité de trouver des réponses sur mesure qui pourraient convenir à chacun. Le rôle du référent Covid évoqué dans le guide du CCHSCT soulève de nombreuses questions notamment en termes de responsabilités. Pour Pascal Metge, le référent Covid devrait être une personne connaissant les problématiques du plateau, un intermittent spécialement formé et engagé dans ce sens. Il sera engagé par la production sous la responsabilité du producteur et du directeur de production. Sur les plus petites productions, il pourra s'agir du directeur de production.

Cela n'empêchera pas la présence de personnel médical en renfort. En guise de conclusion sur ce point, Sébastien Didelot ajoute que les réalisateurs étaient très contents qu'une communication interprofessionnelle ait pu être mise en place.

3. Préparation de la suite : fiches pratiques

Le guide est le fruit du travail de nombreuses semaines de négociations avec les partenaires sociaux. Le socle commun devrait être complété par des fiches métiers plus spécifiques, notamment pour les métiers en contact direct avec les comédiens. La création d'un fonds de garantie mis en place par le CNC devrait contribuer à relancer l'activité.

Didier Carton attend le retour des partenaires sociaux afin de lancer le groupe de travail dédié aux fiches métiers. Laure suggère de mettre en place d'autres réunions zoom plus ciblées afin d'alimenter ces fiches. De plus en plus de tournages étant en train de redémarrer, les retours d'expériences pourront être plus nombreux. Daniel Chevalier estime que les réflexions qui ont démarrées fin avril début mai sont désormais obsolètes du fait de la régression du Covid. Une mise à jour est nécessaire. Le problème des tests effectués sur les acteurs n'est toujours pas résolu puisqu'il y a un temps de latence de quarante-huit heures pour obtenir le résultat. Le maintien de la distanciation physique pose problème pour ce qui est du travail avec les comédiens. Pascal détaille les recommandations du guide sur la distanciation physiques imposée aux acteurs et au reste de l'équipe. En matière de respect des distanciations physiques, le guide préconise de réécrire les scènes en conséquence, de porter des masques, d'effectuer des tests, quarantaines, sur la base du volontariat. Se pose la question de la marche à suivre au cas où un comédien refuserait d'être testé. Certains chefs opérateurs jouent sur les focales pour donner l'impression que les comédiens sont proches alors qu'ils ne le sont pas.

Laure préconise de mettre en place en préambule une « réunion artistique » avec tous les chefs de poste et les agents afin d'évoquer plus spécifiquement le travail avec les acteurs, ainsi qu'une « réunion technique » pour anticiper davantage les problèmes inhérents à cette situation nouvelle. Daniel Chevalier se pose la question de la démarche à suivre au cas où un acteur ou un technicien arrive malade sur le plateau et évoque la question des coûts qu'engendreront ces nouvelles mesures de sécurité. D'où la nécessité de réactualiser le guide régulièrement et de rassurer les équipes avec la présence d'un référent Covid. Françoise Noyon rappelle que nous sommes passés au stade 2 d'évolution de la pandémie et qu'il faut prendre des précautions assez importantes. Elle suggère d'adapter le guide en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Delphine Régner s'exprime pour les scriptes qui aimeraient avoir davantage de retours sur les concertations avec les réalisateurs puisque cela impacte directement leur corps de métier.

Laure revient sur les concertations avec les réalisateurs : les membres du groupe 25 images se sont montrés ouverts à l'idée de modifier les scénarios pour tenir compte des nouvelles contraintes de tournage alors que la SRF se sont montrés plus circonspects. La priorité va aux films en cours de finalisation, puisque les projets en cours d'élaboration ne seront probablement pas tournés avant 2021, les scénaristes n'ont pas forcément envie de réfléchir à leurs scénarios en fonction du Covid. Pour Laure, il est nécessaire de penser autrement les méthodes de travail, s'adapter aux nouvelles contraintes et surtout continuer à communiquer avec des réunions régulières. Nathalie de Médrano pose la question de la distanciation physique pour les figurants supposés être proches physiquement les uns des autres. Elle évoque le cas de figurants d'une même famille, qui n'auraient donc pas à respecter les distances entre eux. Pascal évoque pour ce cas précis une question de bons sens, une exception qui pourrait selon Laure rentrer totalement dans le cadre des fiches métiers en cours de rédaction. Baptiste Heynemann évoque la possibilité de faire des retours d'expériences qui pourraient être plus pertinents que des fiches métiers. Une plateforme Slack a été créée à cet effet. Une initiative similaire devrait être mise en place au sein de l'AFAR, l'ADP, l'AFR. LSA aimerait continuer à participer à ces réunions Zoom afin d'avoir une vue d'ensemble. Didier Carton envisagerait soit la rédaction de fiches ou la mise en place d'un onglet « forum » sur le site du CCHSCT afin d'ouvrir les discussions via différents retours d'expériences....

Se pose la question des préconisations du guide en matière de tournage en extérieur. Selon Pascal, ces dernières ne devraient pas se prêter une forme de « graduation » en fonction des lieux de tournage. Chaque préfecture reste décisionnaire des dérogations éventuelles en ce qui concerne le nombre de personnes autorisées à être présent en même temps sur le plateau. Par ailleurs, les films français tournés à l'étranger sont totalement exclus du fond de garantie mis en place par le CNC. Est également évoqué ce que préconise le protocole pour les tournages en intérieurs.

Enfin, on rappelle que les associations de post-production travaillent également sur les conditions de reprise ainsi que sur des retours d'expérience.

4. Conclusion

Les retours d'expériences vont être privilégiés, on attend la validation du guide par le ministère du Travail et le lancement du groupe de travail dédié aux fiches métiers. La date de la prochaine réunion n'a pas encore été arrêtée.